



CH Lavour



7/02/12

LES « EXPERTS » A LAVOUR... COMPTE RENDU CTE du 2 février 2012

C'était presque un CTE spécial certification auquel nous avons assisté. Le Directeur des Services Economiques, peut être un fan des experts et du bel Horacio, nous a présenté le « Best of du pire » avec une « aisance » pour les sigles qui n'a d'égale que celle dont il fait preuve pour baisser le budget de certains repas des patients en psychiatrie...

1-PLAN DE FORMATION

Nous avons rappelé notre opposition à une utilisation d'une partie des crédits formations pour les remplacements des agents partis se former.

Encore une mauvaise idée (!) du Directeur des Services Economiques exprimée en commission formation.

Nous sommes favorables à la formation des agents et aux formations promotionnelles (en augmentation sensible).

Pour rappel le DIF est en application, c'est un moyen supplémentaire d'accéder à la formation, nous avons distribué de la doc sur le sujet, disponible également sur notre site internet.

Contactez-nous pour plus de précisions. **Vote : CGT : Pour 6 Fo Abs (3)**

2 – QUESTIONS FINANCIERES OU COMBIEN CA COUTE ?

Notre activité augmente. En clair on bosse dur dans les services et notre déficit serait autour de 105 000 euros, on peut l'espérer nous dit-on...

Les dépenses en personnel augmentent.

L'activité en MCO est bonne, le budget de l'USLD est équilibré, le SSIAD excédentaire, la MAPAD est déficitaire (à cause de l'absentéisme nous dit-on) et la Psy ne va pas si mal.

Commentaires CGT :

Tout va bien dans le meilleur des mondes, le meilleur des hostos.

A les entendre si ça ne coule pas encore à flot, ça ne saurait tarder... ben voyons !

Les recettes augmentent, youpi, mais les dépenses aussi, mince alors. Il y a plus d'activité partout mais il y a plus de dépenses : alors 0+0 = la tête à qui ?

Suite à une remarque de la Direction sur l'augmentation des prix des denrées alimentaires, nous avons engagé un débat avec le Directeur des Services Economiques pour lui dire tout le mal que nous pensions de sa décision inacceptable de diminuer le budget repas des patients hospitalisés en Psy (en séjours thérapeutiques) : soit de 3 à 2,50 euros par repas !!!

Sa décision intolérable peut s'apparenter à un passage à l'acte, sa position rigide nous laisse perplexe.

Il semble plus prompt à « s'indigner » de nos écrits que de ses économies, réalisées dans les assiettes des patients.

Nous attendons de sa part un sursaut salutaire...pour l'estomac des patients !

3 - QUESTIONS CGT

Nous avons largement argumenté...2 questions FO, dont une, déjà portée par la CGT en CTE et longuement débattue par nos soins au dernier CHSCT :

a) la problématique des nuits en médecine.

Pour la CGT si le DRH, comme c'est le cas, fait le constat de conditions de travail insupportables alors il faut embaucher et en nombre !

Les belles paroles, les « envolées socio-lyriques » sur l'écoute des difficultés des équipes c'est bien joli, mais notoirement et humainement insuffisant.

Finalement le DRH a annoncé le recrutement d'un AS.

Ce n'est pas lourd et même un peu faible des pattes arrières comme on dirait chez les turfistes !

Pour le DRH et le DSSI la recette est simpliste : une petite pincée d'embauche et une grosse louche de réorganisation. Recette amère déjà expérimentée par l'équipe de Médecine... A suivre avec l'équipe.

b) Passage en 12 heures des ASH à Fiac

Nous ne sommes pas favorables aux 12 heures, nous mettons toujours en garde les équipes sur les dérives et dysfonctionnements.

On nous dit que les ASH sont OK, nous avons des doutes au regard de nos contacts et de nos infos.

Nous sommes préoccupés par l'avenir d'un des postes ASH au retour d'une ASH en mater. Pas question de perdre un poste et surtout de ne pas renouveler un contrat à une personne.

FO souhaitait un vote, mais au moment de ce dernier un « flottement » soufflait sur leur mini délégation. Total des opérations : un vote disparate de leur part.

Vote : CGT, contre (6) FO 2 abs et 1 pour (!)

c) Rapport de la chambre régionale des comptes et réponse du CS (CGT)

Ce rapport comporte quelques passages intéressants proches des positions CGT !

Le Président du CS a souhaité une réponse...rédigée ou dictée par ses soins et qui ressemble à un document de propagande électorale. Pour info, ces 2 documents n'avaient jamais été communiqués au CTE.

d) Projets SSR et Mater (CGT)

Les choses avancent et l'ARS a versé la totalité de sa « promesse » : 5.1 millions d'euros sur un budget total de 13 millions. La CGT toujours prête à brûler un cerge et à s'agenouiller devant Ste T2A, St Budget et St Bernard attend la suite.....

e) Scanner (CGT)

Le Directeur précise que la progression de l'activité est régulière et qu'il n'y pas de difficulté notable...mouais en êtes-vous sûr ?

f) Indemnité différentielle et augmentation du SMIC (CGT)

Les agents rémunérés jusqu'à présent au niveau SMIC vont toucher une indemnité suite à son augmentation. Cette indemnité est dérisoire et les salaires du CH Lavour, comme partout ne sont pas à la hauteur.

228 agents sont concernés sur 800 !

En clair on assiste à une Smicardisation des agents du CH Lavour.

IL EST TEMPS QUE CETTE POLITIQUE SOCIALE CESSE PARTOUT EN France

g) Revalorisation des astreintes et rétroactivité (CGT)

Ça fait un moment que la « plaisanterie » dure (décret d'application paru en 2003 !), en attendant des agents attendent leur dû. Un effet rétroactif doit être calculé sur les 4 dernières années et appliqué. Cette demande CGT devrait enfin aboutir.

h) Temps de travail et agents en formation promotionnelle (CGT)

La DRH considère que ces agents n'effectuent pas les heures annuelles obligatoires. Elle leur demande donc de revenir faire une période de travail sur le CH. Pour la CGT, même si des recommandations officielles le permettent, ce n'est pas normal. Les agents en formation se retrouvent à faire : leurs heures dans les instituts de formation, un travail personnel de plusieurs centaines d'heures et revenir en plus au boulot ! Les agents concernés peuvent nous contacter.

i) Formation d'Assistant de soins en Gériatrie pour les Aides-soignants. (CGT)

Nous avons déjà distribué une info sur le sujet disponible également sur notre site internet. La Direction attend de voir l'évolution de son projet relatif à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avant de décider qui aura accès à cette formation.

j) Temps de secrétariat et activité gynéco (CGT)

L'augmentation de l'activité est très importante et entraîne une surcharge de travail. Il existe des renforts mais à la marge...insuffisant comme d'hab. !

k) Effectifs UPC et politique de recrutement (CGT)

Le DRH a listé les absences et les départs, évoqué des problèmes de gestion des plannings. Il annonce quelques arrivées (retraité au 1/02/12 et 1 recrutement au 20/02/12) et une augmentation du temps d'ergothérapie.

Au final le DRH et le DSSI sont tout fiers de nous annoncer qu'il manque à ce jour 0.50 ETP

La CGT a également abordé la politique de recrutement du CH.

Nous demandons un passage rapide en CDI après une courte période de CDD pour évaluation, la mise à disposition provisoire d'un logement de fonction pour les nouveaux arrivants et la prise en charge des frais de scolarité en IFSI avec pour échange un engagement à servir sur le CH Lavour.

Ces mesures sont simples, sociales et efficaces : ça marche ailleurs !

l) Application de la circulaire du 21/11/11 relative à la résorption de l'emploi précaire (CGT)

Cette circulaire devrait permettre à un petit nombre de personnes de voir leur situation sensiblement évoluer. Le DRH annonce que seules 10 personnes seraient éligibles. Nous avons demandé l'application de ces mesures et la liste des contractuels et des personnes éligibles. Les agents en CDD ou en CDI peuvent nous contacter.

m) Prime de service (CGT)

Sur demande CGT : l'avance sur la prime sera désormais réglée en novembre et le solde en mars. Pour rappel cette prime concerne l'année échue. Même avec cette avancée elle est encore payée tardivement !

4 - CONCLUSION

L'activité augment, elle impacte les conditions de travail. Les moyens humains et financiers ne suivent pas toujours, bilan des opérations : tout ne va pas si bien dans le « meilleur des hostos ».

Mais n'ayons pas peur les Experts arrivent. Horacio va jubiler...

CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr